

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 41

Artikel: Chansons et goguettes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205386>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un dimanche matin, où notre malin confrère P.-H. Cattin s'était assis — ainsi l'avait ordonné la Préfecture de Neuchâtel — au bureau électoral de l'Hôtel-de-Ville, il lui fut donné de noter deux traits de la bonasserie électorale. Il vit entrer dans la salle du vote un brave homme timide, chapeau bas, qui s'avança vers l'huissier en lui tendant de la main droite, fraternellement unis, le bulletin rouge et le bulletin vert. A deux pas, notre citoyen s'arrêta et questionna : « Lequel est le bon, monsieur ? »

Une demi-heure après on vit entrer un second effaré, qui jetait au nord, au sud et à l'ouest un regard de terreur et d'angoisse. Qui donc l'obligeait à entrer dans cette galère ? Nous ne connaissons pas cette amende qu'on inflige ailleurs à l'électeur récalcitrant. Mais, planté là au beau milieu de la salle, ce Jacques Bonhomme avait l'air d'une recrue court vêtue et ahurie de l'examen sanitaire. Vous y avez tous passé...

On lui désigna du doigt la cabine de vote. Il ne bougeait toujours pas. Le vice-président du bureau, dissimulant un sourire, se leva et vint lui enseigner le chemin du suffrage. L'autre se mit à gesticuler, ahuri doublement, et fit un geste de défense. « Il faut que j'entre là ! Je ne veux pas ! Où voulez-vous me mettre ? » Après cinq minutes de pourparlers et d'hésitations, il consentit à entrer et ferma la porte.

Dix minutes se passèrent, et notre malin n'était pas sorti de sa cabine. Parmi le bureau et les gendarmes, on se demandait ce qu'il pouvait bien y faire. Enfin, au moment où l'on s'y attendait le moins, il sortit en courant et se dirigea vers la porte en hurlant : « J'en ai assez, j'en ai assez comme cela ! » On ne l'a plus revu.

Mais c'est aux élections, non point aux votations, plus simples, que l'électeur benêt est le plus fréquent. Il advint à votre collaborateur d'occuper, un dimanche après-midi de printemps, la chaise de secrétaire d'un de nos bureaux électoraux. Par une élection complémentaire, le peuple neuchâtelois était appelé à confirmer le mandat du conseiller d'Etat libéral, M. Edouard Droz. La majorité radicale, qui venait de faire passer, quinze jours auparavant, ses quatre candidats, s'était abstenue.

Et nous fîmes dans l'urne de piquantes découvertes. Plusieurs électeurs de la majorité, soucieux de donner à leur adversaire politique une preuve de leur impartiale sympathie, étaient montés à la salle du vote. Quelques-uns sans doute, moins faconniers, avaient jeté dans l'urne un simple bulletin vert au nom unique de M. Droz. D'autres — car nous vivons en un siècle où, à la rigueur, on se massacrerait encore pour l'amour du rouge, du vert ou du noir, — avaient jeté avec horreur le bulletin vert et s'étaient munis d'un bulletin rouge de la dernière élection. Et quelles sophistications, mesdames ! Le plus ingénieux avait, sur ce bulletin rouge qui portait avec d'autres le nom de M. Edouard Quartier-la-Tente, laissé intact le prénom et couvert le nom d'un papier gommé sur lequel, gravement, il s'était mis à écrire à la plume le nom de M. Droz. Un second, qui, sans doute, avait oublié chez lui le bulletin rouge de l'élection précédente, l'avait remplacé par un morceau de ce papier rouge-tuile dont on enveloppe au bazar les tubes de lampes. L'essentiel était qu'on vit rouge !

Un troisième, libéral celui-là, fit mieux. Il biffa sur le bulletin vert le nom de M. Edouard Droz — le seul qui s'y trouvât — et, sans s'étonner de rien, jeta son papier dans l'urne. Il y a donc des gens qui consentent, en plein vingtième siècle, à se déranger pour rien.

Renvoyons ces électeurs attardés à professeur d'instruction civique, et demandons à ce dernier qu'il fasse de nos enfants des citoyens plus éveillés. Moins drôles peut-être, nos journées d'élections y deviendront plus dignes de nous.

PAYSAN DU SEYON.

LOU BAILLI D'ORON ET SON POLLATON

On iadzou per an, djamé mè, djamé moins, lou bailli d'Oron avà coutuma d'invità lei municipaux tzi li pò on soupp et ci bau-grou dè staufre profitavé de l'occajon pò fèrè à ses invitâs on pridzou et les disputâ. Lei municipaux ne teniant pas dau tot d'assistâ à ci repè que ètai lou mimou : pò doze invitâs, dèi truffès bouilliates et des faveioques avoué on dzenelion. Assebin çau représeintants dè la coummouna tzerlizvan dai raisons pò ne pas assistâ à ci bantiet : ion desai que l'avai dei douleurs de roumati, on autrou que sa fenna allavé accutis, on autrou que sa vatze fesaiçou vi, on autrou avai mau à la tita. Ma lou bailli ètai tennice et ne se decorradzive pas po tot cein, poursuivessai ses invitâs tzi leu, les atteinda à la chaillate dau pritzou et les pourous municipaux ètant d'obedzi dè sè sacrifié.

On bi dzo, à n'on dei çau bantiets, apri onna crouè soupo clliare, io lei avai on par dè bocon de rava que nodzivan déchu, on apporté lou dzenellion, ci pourro pollet ètiquou èteindu chu lou plliat, lei coussés zin amont faisai trista mina avoué son cou chet et son bet ouvai.

Tot per on coup, ion dei municipaux que l'ètai assebin on tot fin, fâ assemblant d'itèrè tot capot, vouaité lou pollaton et sérieux coummeint on menistère que va derè lou mandement du Jeune, s'approuze dao dzenellion coummeint se volliavé accuta lei derreirès volontâs d'on mourreint. Nion ne pipavé lou mot : « Guesque c'est bour guegchose ? » que fâ lou bailli.

— Lei va, Monchu lou Bailli, que voutron pollaton dèvese ! que dit lou municipaux.

— Teifel, Teifel et guesqu'il dit ? que fâ lou bailli tou intrigâ.

Et lou municipaux lei répond : « Voutron petit pu dit à Monchu lou Bailli : Ah, ie su bin malheureux ! que dè mondou pò dèfreguelli ma pourra carcassa ! »

MÉRINE.

L'AVENIR EST AUX PETITS

On se plaint souvent d'être trop petit ; jamais d'être trop grand, sinon quand on reçoit la note de sa couturière ou de son tailleur.

Le cauchemar des hommes petits, c'est leur petitesse. Aussi se vengent-ils de la parcimonie de la nature à leur égard en se donnant d'autant plus d'importance. Le bruit que fait un homme petit croit en raison inverse de la taille de celui-ci. Malgré cela ou à cause de cela le monde a souvent grand-peine à les prendre au sérieux, et c'est là ce qui les désole.

Combien ils ont tort de se faire tant de bile. Il n'y a pas grand mérite ni grand profit à être de haute taille, sinon pour entrer chez les gens par la fenêtre, et encore n'est-ce pas de très bon ton.

Être « géant » n'est pas une chose bien avantageuse. D'abord, c'est être condamné à une fin prématurée. Tous les géants meurent jeunes, et on n'en a jamais vu de vieux que dans les contes.

Mais de quoi meurent-ils ? Un médecin anglais a posé en principe que les géants étaient des malades. C'est une opinion qu'il avait soutenue depuis longtemps. Seulement, il attendait l'occasion de la démontrer. On n'a pas tous les jours la chance de pratiquer l'autopsie d'un géant.

A Londres mourut un jour un pauvre diable de colossal Péruvien qui avait été exhibé par un Barnum, lequel se désespérait de voir s'en aller de consommation son « sujet ». Avant de promener le scapal sur ce corps énorme, le médecin anglais avait fait tout le possible pour sauver cet homme immense. Rien n'avait pu enrayer le mal.

Il l'autopsia donc et il constata les dimensions extraordinaires prises par un organe situé dans le cerveau, qui porte le nom d'« appendice sus-

phénoédal », ou, si vous aimez mieux de « glande pituitaire ».

Observant le rapport qui existe entre l'hyper-trophie de cette glande et le prodigieux développement du corps, il conclut que là était la cause même de ces phénomènes de croissance excessive. Ses recherches établirent, d'ailleurs, que cet organe devait exercer une influence très profonde sur la nutrition, et des expériences faites sur des animaux confirmèrent la vérité de cette théorie nouvelle.

Voici, du coup, la « glande pituitaire », passée au rang d'organe important.

*

Chez les personnes normales, c'est une petite substance ronde, à peu près de la grosseur d'un petit pois, qui est placée à la base du cerveau.

Chez les géants, cette glande prend des proportions immodérées. Son activité s'exaspérant, c'est la croissance excessive qui en résulte. Mais ce phénomène ne se produit qu'au détriment du sujet.

Bref, on peut dire aujourd'hui aux géants pourquoi ils meurent, mais c'est tout ce que la science peut faire pour eux, et elle n'a pas encore trouvé le moyen d'arrêter chez eux cette croissance fâcheuse.

Au reste, pour revenir à l'observation pure, la plupart des géants sont mal proportionnés, d'une complexion délicate, et le proverbe qui dit qu'il ne faut pas se fier aux apparences n'eût jamais plus raison.

Geoffroy Saint-Hilaire a écrit un Mémoire sur un individu qui avait 2 m. 268. Les mains étaient extraordinairement longues ; il avait la voix faible, cassée, et ses yeux ne pouvaient qu'avec peine supporter une lumière un peu vive.

Le géant chinois Chang, qu'on vit à Paris pendant l'Exposition universelle de 1878, et qui avait exactement 2 m. 916, était aussi faible de corps que d'esprit.

En 1883, un impresario anglais, ayant découvert une géante de 2 m. 45 de haut, eut l'idée, que la badauderie publique rendit fructueuse, de faire confectionner une féerie où elle devait jouer un rôle. Mais cette pauvre immense fille, qu'on appelait miss Mareau, était si sottée que tous les efforts avaient échoué pour lui « seriner » quelques répliques et qu'on avait dû se borner à lui confier un rôle muet, dont elle s'acquittait encore fort maladroitement.

C'est toujours la faute de la glande pituitaire ! Telles sont les nouvelles données de la science sur la question des géants. Au fond, ceux-ci sont des infirmes, et il faut les plaindre d'avoir été choisis par la nature pour un de ses hostiles caprices...

CHANSONS ET GOGUETTES

Nous avons eu hier, à la Maison du Peuple, une soirée délicieuse. Notre ami et collaborateur Pierre Alin, avec le gracieux concours de Mme Ellen Greil, a ressuscité pour un moment de vieilles chansons françaises. C'était : « Las ! en mon doux printemps », du xv^e siècle ; c'était : « Il n'est point d'amour sans peine », du xv^e ; c'était « Au clair de la lune », de Lulli, et puis « Plaisir d'amour », de Martini :

Plaisir d'amour, ne dure qu'un moment,
Chagrin d'amour dure toute la vie...

...la la... la la... la la la la la... etc.

Oh ! que de poésie intime, que de sentiment, que de charme, dans ces toutes vieilles chansons, qui sont encore, pour faible qu'il soit, le plus vivant et le plus sincère écho d'un passé qui ne valut, à certains égards, pas mieux peut-être que notre temps, mais dont les grâces seules nous sont restées. Et ce passé qui a cependant sur notre époque cet avantage précieux qu'on y prenait le temps de vivre et de jouir de l'existence. Si la vie aujourd'hui, pour beaucoup

n'a plus d'attraits, ah! certes, c'est bien notre faute. Dieu, la nature, les saisons, à qui nous avons coutume de nous en prendre, n'y sont pour rien. L'homme seul est coupable.

Pierre Alin nous a dit ensuite ses chansons à lui, exquises elles aussi, et d'un tour si délicat et si personnel. On y retrouve, sous l'empreinte très franche de l'époque actuelle, le charme caressant des chansons du temps jadis.

La défense de la chanson.

Pierre Alin, ainsi déjà Xavier Privas, veut réagir contre la décadence actuelle de la chanson. Combien est louable ce désir et combien il doit être encouragé. Ces deux chansonniers ne sont d'ailleurs pas seuls à la brèche. D'autres luttent avec eux. Il existe même, à Paris, une société déjà ancienne, qui multiplie ses efforts pour la conservation de la vieille chanson française. Plus moderne que le Caveau, elle veut néanmoins opposer aux refrains de la Muse nouvelle, les couplets de franche allure qui ont fait la célébrité des Pierre Dupont et des Gustave Nadaud. Mais qu'on ne la croie pas routinière. Elle pense, au contraire, qu'il faut mettre dans la chanson des pensées actuelles, mais en lui gardant sa bonne humeur de jadis ou sa sincère émotion, en lui laissant sa clarté, sa simplicité, sa rondeur familiale.

Chaque année, cette Société, qui a pour titre « la Lice chansonniers », ouvre un concours. Les résultats, en sont proclamés dans une grande soirée-goguette.

Les « goguettes ».

Ce mot de « goguette », quels vieux souvenirs il fait revivre ! L'origine des goguettes remonte aux premières années de la Restauration. Ces sociétés étaient composées non pas d'hommes de lettres et de vaudevillistes de profession, comme le Caveau, mais presque uniquement de joyeux ouvriers amateurs des choses de l'esprit, qui s'essayaient à la littérature sans interrompre leur labeur quotidien et qui se réunissaient toutes les semaines pour se communiquer les productions de leur Muse, tantôt grivoise et gaie, tantôt sérieuse et patriotique :

Le travail ne prend pas un instant à ma Muse,
La Muse ne prend pas une heure à mon travail, etc.

Le nombre de ces réunions chantantes était jadis considérable, il y avait celle des Enfants de la Lyre, des Bons-Enfants, des Grognaards, des Gamins, des Lyriques, etc. Elles se tenaient chaque semaine chez un marchand de vins, dans la plus grande salle de l'établissement, un peu décorée pour l'occasion. On se cotisait pour louer un piano et avoir un pianiste ; si le piano manquait, on accompagnait le chanteur à mi-voix, en le soutenant au refrain et en remplaçant l'orchestration par le choc des verres.

Soirées extra.

A certains jours, les goguettes organisaient des réceptions. Alors, encadrés dans des écussons, on remarquait des devises de ce genre : « *Hommage aux visiteurs ! — Honneur aux arts ! — Respect au beau sexe !* » Car, ces jours-là, les dames des « goguettiers » avaient droit d'entrée.

Toutefois, on ne comptait point que des amateurs dans ces réunions aimables. On y voyait Lachambeaudie, Edouard Plouvier, Pierre Dupont, Charles Colman, Charles Gilles, Gustave Mathieu, et encore Darcier, Adolphe Vaudry et Gustave Nadaud.

Ils venaient là en amis. « Notre camarade Pierre Dupont va nous chanter un morceau », disait le président. Un ban suivait cette annonce, et Pierre Dupont, de sa belle voix sonore, chantait ces nobles chansons : *le Paysan*, *les Sapins*, *le Chant des Ouvriers*.

Un triple ban récompensait le chansonnier.

Gustave Nadaud aussi avait sa large part de succès, avec ses couplets si finement ironiques souvent, comme ceux des *Deux Gendarmes*, ou langoureusement tendres, comme ceux de la *Valse des Adieux*. On aimait surtout Darcier, solide et bon enfant, chanteur populaire. Ceux qui lui ont entendu dire les *Boeufs*, le *Bataillon de la Moselle*, la *Chanson du Pain*, ne l'ont pas oublié. On pleurait ou on frémissait en l'écoutant, et, au refrain, quand la salle reprenait avec lui, il y avait une émotion invincible dans les voix.

POUR TITRE : « SCÈNE MAROCAINE »

Vu au cinématographe une série de vues intitulée : « Scène marocaine ».

1^{er} tableau. — Une place à Tanger, à Casablanca ou à Rabat, on ne le dit pas. Un groupe de soldats français — ils seraient espagnols, italiens, anglais, allemands, etc., que ça reviendrait absolument au même ; les hommes sont les hommes — des soldats français, donc, du corps des chasseurs discutent avec animation.

Soudain, une petite bonne marocaine sort d'une maison voisine. Elle jette un rapide coup d'œil autour d'elle pour s'assurer qu'une personne n'est pas là, dont elle ne voudrait point être vue. Tranquillisée, elle se dirige vers le groupe des soldats. Timidement, elle tire par sa veste l'un d'eux, un beau gars, grand, bien découpé, le visage avenant, le regard plein de feu, tout ce qu'il faut enfin pour plaire aux dames.

Le chasseur se retourne. La servante lui remet un petit papier, puis disparaît promptement.

Le cavalier ouvre fiévreusement le billet qu'on vient de lui remettre. Son visage s'éclaire, son regard s'allume. Il dirige un furtif coup d'œil et lance un baiser vers une jalousie derrière laquelle il devine deux beaux yeux fixés sur lui. Il revient vers le groupe et fait part de sa bonne fortune à ses amis, qui l'en félicitent jalousement.

2^e tableau. — Chez la maîtresse de la petite servante, une Marocaine, riche, belle et opulente, qui se prélassait langoureusement sur un sofa, en « grillant » des cigarettes.

Le beau chasseur est introduit. Rideau, ou plutôt nuit.

3^e tableau. — La place du premier tableau. Le beau chasseur, tout heureux et fier, sort de la maison et s'éloigne en toute hâte.

Mais un homme à barbe noire, l'air farouche, richement vêtu à l'orientale, a vu le galant chasseur. Cet homme, vous l'avez deviné, c'est le mari de la belle Marocaine.

4^e tableau. — M. et Mme Morigaud. Monsieur a le visage souriant. Il feint une complète ignorance. Son épouse vient au-devant de lui et lui prodigue les plus tendres caresses.

Alors M. Morigaud annonce à sa belle compagne qu'il s'absente un jour ou deux. Les affaires !

Un éclair de joie illumine les yeux de Madame Morigaud, qui réprime aussitôt cette imprudente manifestation.

Amoureusement penchée sur l'épaule de son seigneur, elle lui fait mille recommandations : « Tu n'auras pas froid ; tu n'auras pas chaud. Tu prendras garde aux lions, aux panthères, aux chacals, aux serpents, aux voleurs, aux brigands, aux femmes perfides, à tout et à tous, enfin ».

5^e tableau. — M. Morigaud est parti. Le beau chasseur et revenu. Scène d'amour.

Mais le départ du mari n'était qu'une feinte. Il apparaît soudain, farouche, accompagné de trois spadassins. Le soldat, solidement garrotté, est attaché sur le dos d'un cheval et l'on part.

6^e tableau. — Le désert. Arrivée du funèbre cortège. On creuse une fosse. Le prisonnier,

toujours garrotté, y est introduit, tout vivant. Sa tête seule émerge du sol aride, sur lequel flamboie le soleil d'Afrique.

M. Morigaud, sa vengeance satisfaite, s'éloigne avec ses aides.

7^e tableau. — La petite bonne a tout vu sans être vue. Elle court au corps de garde français. Elle raconte ce qui vient de se passer. Un officier et quelques chasseurs sautent en selle pour aller délivrer le malheureux.

Le bel officier a placé devant lui, sur son cheval, la servante qui doit les guider. Chemin faisant, il conte fleurette à la petite, sous prétexte sans doute de s'assurer qu'ils sont dans la bonne voie. Chaque renseignement est payé d'un baiser.

On arrive auprès du prisonnier. On le délivre. La troupe reprend le chemin de la ville.

8^e tableau. — M. Morigaud a une explication orageuse avec Mme Morigaud.

Tout à coup, l'officier du corps de garde, ses hommes, le beau chasseur, font irruption dans le logis. On s'empare de M. Morigaud. Oui de M. Morigaud lui-même, le mari outragé. On le ligotte et on l'emmène. Qu'en va-t-on faire ? Mystère.

Et vous croyez certainement qu'on emmène aussi le galant chasseur pour lui infliger une punition exemplaire, afin de lui apprendre, ainsi qu'à ceux de ses camarades qui seraient tentés de l'imiter, qu'il ne faut pas s'attaquer au bien d'autrui ?

Pas du tout. On le laisse avec la belle Marocaine, pour lui permettre de se consoler de sa mésaventure. Mais comme celle-ci veut s'élaner dans ses bras pour y chercher une excuse à sa faute, le soldat se détourne d'elle et prodigue ses caresses à la petite bonne qui l'a sauvé. Rideau !

Si vraiment les choses se passent là-bas comme au cinématographe, ne pensez-vous pas que les marocains sauvages doivent faire de curieuses réflexions sur cette fameuse civilisation, dont les blancs ont toujours la bouche pleine, et qu'ils prétendent imposer à tous les peuples de la terre ?

Au tribunal. — Le prévenu est un fort gaillard, à face patibulaire. Il est accusé de vol avec effraction. Son dossier est d'ailleurs chargé de condamnations.

Le président. — Ainsi vous persistez à nier tout.

Le prévenu. — Sans doute, mon président. J'ai nié à l'instruction. J'peux pas avouer ici. Un honnête homme n'a qu'une parole.

La saison bat son plein. — Jeudi prochain, 15 octobre, réouverture de la saison théâtrale. M. Bonarel nous est revenu avec des artistes, dont plusieurs nous sont encore inconnus, mais que partout l'on dit excellents. Quant aux anciens, ce sont ceux qui, l'an dernier, ont eu le plus de succès. Comme pièce de réouverture, *Le retour de Jérusalem*, de Maurice Donnay.

Au Kursaal, le nouveau programme est des plus alléchants : Mlle *Gaby-Hiel*, chanteuse ; les *Lilo et Metz*, jongleurs comiques ; les *Zaretzkys*, huit Russes, danseurs et chanteurs ; les *Vincianos*, gymnastes ; *M. et Mme Flers-Darley*, duellistes, et le vitographe Froissart.

Au Lumen, toute la semaine, soirées de gala. *Xavier Privas*, le prince des chansonniers, et *Francine Lorée*, la célèbre divette.

Lundi à 5 h., au Casino-Théâtre, première *Conférence* de M. Henri Tuillard. Rome. On se souvient du succès qu'eut, l'an passé, M. Thuillard, en nous parlant de Florence. Nombreuses projections.

Le succès en tournée. — Pierre Alin sera demain, dimanche, à La Sarraz ; lundi, à Vevey ; mercredi, à Morges ; vendredi, à Montreux.

Draps de Berne dans 25 nuances et qualité supr., chez *Walther Gyugac, fabricant, Bleienbach*. Demandez échantillons. (H7562J)

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.